



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 21 juin 2019

Publication de l'étude Pipame « Industrie du Futur : enjeux et perspectives pour la filière industries et technologies de santé »

La Direction générale des entreprises (DGE), l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan), la Fédération française des industries de santé (FEFIS) et le G5 Santé publient aujourd'hui l'étude Pipame « Industrie du Futur : enjeux et perspectives pour la filière industries et technologies de santé », réalisée par le cabinet OpusLine.

Les industries de santé constituent un secteur stratégique dont le poids économique est considérable en France : 3100 entreprises réalisent 90 Md€ de CA et un excédent de la balance commerciale de 1,7 Md€. La France jouit d'un écosystème de recherche et d'innovation scientifique, académique et industriel particulièrement riche. Le poids de la R&D, tant en part du chiffre d'affaires qu'en effectifs, est particulièrement élevé du fait de la forte mobilisation des entreprises sur l'innovation (10 % du CA est investi dans la R&D soit 20 % des dépenses totales d'innovation de l'ensemble des industries françaises). Plus de 600 M€ de crédits impôt recherche y contribuent.

Cette étude vise à faire apparaître des solutions opérationnelles au sein des différents échelons de la chaîne de valeur de l'industrie de Santé (R&D, production, logistique, usage) pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la filière française des produits de santé.

Ses principaux enseignements sont :

- Du point de vue économique, le poids des industries de santé dans l'économie française leur confère une dimension stratégique. Or, ces entreprises sont confrontées à une concurrence forte des pays émergents et à une transformation de leur modèle économique.
- L'industrie du futur et le développement de la médecine des 4P (Prédictive, Préventive, Personnalisée, Participative) sont deux réponses à ces problématiques. Elles reposent toutes deux sur l'intégration de nouvelles composantes technologiques permettant de moderniser les systèmes de santé pour une meilleure prise en charge des patients. Huit d'entre elles ont fait l'objet d'analyses approfondies dans le cadre de cette étude : le cloud computing, la cybersécurité, le big data, l'intelligence artificielle (IA), la robotique, la simulation numérique, les objets connectés (IoT) et la réalité augmentée.
- L'innovation numérique a un rôle à jouer dans toute la chaîne de valeur de l'industrie de la santé : elle permet d'optimiser les pistes de recherche, de digitaliser les processus de gestion des essais cliniques, de faciliter la transformation du modèle de démonstration de



la valeur médicale, d'améliorer les systèmes de production et d'en augmenter la fiabilité, ainsi que de mieux gérer la dimension logistique. C'est une opportunité majeure pour une industrie forte et conquérante, à même de reprendre des parts de marché en France comme à l'international.

- Des projets industriels existent déjà mais le déploiement de ces nouvelles technologies au sein des industries de santé doit se généraliser. L'exploitation de leurs bénéfices nécessite un passage à l'échelle, de l'expérimentation vers la mise en œuvre industrielle.

L'étude structure les recommandations autour de trois objectifs stratégiques pour accélérer le développement du numérique dans les industries de santé, à destination des acteurs privés et des pouvoirs publics :

- **permettre aux acteurs d'exploiter les données de santé dans un cadre d'interopérabilité garantissant son acceptabilité par l'ensemble des acteurs en préservant la sécurité et la fiabilité des données ;**
- **consolider une filière industrielle structurée et compétitive grâce au levier du numérique**, sous le pilotage du Comité stratégique de la filière des Industries et technologies de santé (CSF-ITS) ;
- **adapter le système de santé aux nouvelles offres de santé numérique**. L'étude recommande ainsi d'encourager les industriels à participer à la réflexion sur des projets d'innovation organisationnelle et technologique aux côtés des pouvoirs publics, notamment sur les agences réglementaires (françaises et européennes), afin d'adapter à l'ère numérique l'organisation du parcours réglementaire en santé.

Le Comité stratégique de la filière a vocation à coordonner cette transformation. Afin d'accélérer la modernisation numérique des industries de santé, il va dès à présent poursuivre ses efforts afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport au sein de ses projets structurants.

L'étude et la synthèse sont disponibles à cette adresse : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/industrie-du-futur-enjeux-et-perspectives-pour-la-filiere-industries-et>

La Direction générale des entreprises



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la

compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94



La Fédération française des industries de santé (FEFIS)



Créée en 1975, la Fédération Française des Industries de Santé – FEFIS – rassemble neuf organisations professionnelles représentant les entreprises qui créent, fabriquent ou distribuent des produits de santé couvrant l'ensemble du parcours de soins : prévention, diagnostic, traitement et compensation du handicap.

Leaders internationaux, ETI, PME ou TPE, les plus de 2500 entreprises adhérentes des organisations regroupées au sein de la FEFIS totalisent 90 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 455 000 emplois directs et associés. Chacune dispose d'un savoir-faire et de technologies reconnus, faisant de la France l'un des tous premiers acteurs industriels mondiaux de la santé.

La FEFIS est une Fédération forte qui organise, développe et met en valeur la complémentarité, dans leur diversité, des industries de la santé. C'est un lieu d'échanges et de concertation pour bâtir un socle commun et assurer une dynamique partenariale et transversale entre tous les industriels de la santé. C'est aussi un acteur reconnu par de nombreuses structures pour sa contribution effective aux travaux qu'elles conduisent.

Contact presse : Sophie de La Motte de Broöns - Secrétaire générale - 06 64 33 05 45

Le G5 Santé



Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion, présidé par Yves L'Epine, Directeur général de Guerbet, qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa). Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D leur priorité. Les membres du G5 santé partagent 5 ambitions : faire reconnaître l'apport des industries des sciences de la vie en tant qu'acteur essentiel de la santé publique en France, contribuer au rétablissement de la compétitivité de la France, poursuivre un engagement fort au service de l'excellence de la recherche biomédicale française, développer l'accès des patients aux solutions de santé et soutenir le secteur des biotechnologies et des nouvelles technologies.

Contact Presse : Didier Véron, Délégué Général Tél. : 01 69 82 72 97 - 06 08 56 76 54
verondidier@lfb.fr

www.g5.asso.fr @G5Sante